

GRAND RHINOLOPHE

Rhinolophus ferrumequinum

Mammifère, Chiroptère, Rhinolophidés

CODE NATURA 2000 : 1304



GENERALITE

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	Composante	Nature	Niveau
Statut juridique de l'espèce	Statut européen	Directive Habitats	Annexe II et IV
		Convention de Berne	Annexe II
		Convention de Bonn	Annexe II
	Statut national	MNHN (1994) Liste rouge nationale	Vulnérable
Statut régional	Avis d'expert	Vulnérable	

Photo : Vincent Ruffray

SITUATION DE L'ESPECE

Répartition géographique	Europe	Répandue de l'Afrique du Nord et du Maghreb jusqu'en Asie du sud-est via l'Asie Mineure et Centrale. En Europe, le Grand Rhinolophe se rencontre dans toute la partie occidentale, méridionale et centrale du continent jusqu'en Roumanie et aux îles Egéennes.	
	France	Présents dans toutes les régions de France, Corse comprise, et dans les pays limitrophes (Bénélux, Suisse, ouest de l'Allemagne, Espagne, Italie). Les populations les plus importantes se concentrent le long de la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées) avec près de 60% des effectifs hivernants nationaux connus.	
	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Présent dans tous les départements, notamment dans les zones karstiques, mais avec de faibles effectifs. On ne connaît qu'une quinzaine de colonies de reproduction dans la région. Les plus importantes se situent en Camargue (jusqu'à 500 individus). Les autres se situent aux abords des cours d'eau importants (Argens, Durance, Buech...).	

Carte de répartition régionale (GCP / DIREN, 2008)

SITUATION DE L'ESPECE

Etat de	Europe	Effectif européen inconnu
---------	---------------	---------------------------

conservation et Tendances d'évolution des effectifs	France	<p>Potentiellement présente sur l'ensemble du territoire, mais en réalité localisée.</p> <p>Il apparaît difficile d'évaluer clairement l'évolution des populations de Grand Rhinolophe car la pression d'observation a fortement augmenté de 1995 à aujourd'hui, ce qui biaise l'analyse. Plusieurs gîtes d'hivernage ont été découverts, passant d'un effectif de 21268 individus pour 810 gîtes (données de 1995) à 42 699 individus pour 1950 gîtes (données 2004).</p> <p>Le nombre de colonies de reproduction suivies n'a pas évolué de 1995 à 2004, mais celles-ci regroupent globalement des populations plus importantes (6 430 individus comptés en 1995 et 19 131 en 2004). Il semble que les populations de l'ouest soient stables ou en légère augmentation. Cependant ce constat ne doit pas masquer le dramatique déclin de l'espèce dans le nord de la France et en Alsace, et la faiblesse des effectifs dans le quart sud-est du pays. Sans compter la vulnérabilité des populations dont les colonies fréquemment très dispersées concentrent des effectifs souvent importants.</p>
	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	<p>Bien que régulièrement observée, l'espèce est rare dans la région (faibles effectifs et observations très locales). En forte régression à proximité des zones urbanisées, notamment sur la frange littorale.</p> <p>Le maintien des populations est tributaire de la protection d'un réseau de gîtes, de la présence de territoires de chasse favorables à proximité et d'une certaine cohérence paysagère (faible morcellement des milieux).</p>

BIOLOGIE

Activité

Le Grand Rhinolophe entre en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques locales. L'espèce est sédentaire (déplacement maximum connu : 180 km). Généralement, 20 à 30 km peuvent séparer les gîtes d'été de ceux d'hiver. Dès la tombée de la nuit, le Grand Rhinolophe s'envole directement du gîte diurne vers les zones de chasse (dans un rayon de 2-4 km, rarement 10 km) en suivant préférentiellement des corridors boisés, les alignements d'arbres, les lisières, etc. La chasse est pratiquée en vol dès le crépuscule, moment où la densité de proies est maximale. Puis en cours de nuit l'activité de chasse à l'affût, depuis une branche morte sous le couvert d'une haie, devient plus fréquente.

Reproduction

Maturité sexuelle des femelles : 2 à 3 ans ; des mâles : à la fin de la 2e année.

Accouplement de l'automne au printemps. En été, la ségrégation sexuelle semble totale.

Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à près d'un milliers d'adultes). Les mises bas interviennent de mi-juin à fin juillet dans des grottes chaudes ou plus couramment dans les combles, généralement de grands bâtiments (grandes maisons, moulins, château, mas...). Un seul petit est mis au monde chaque année, qui devient indépendant après 45 jours. Avec leur petit, les femelles sont accrochées isolément ou en groupes serrés. Longévité : 30 ans

Le Grand Rhinolophe forme régulièrement des colonies mixtes avec le Murin à oreilles échanquées.

Régime alimentaire




Le régime alimentaire varie en fonction des saisons et des pays. Aucune étude n'a encore été menée en France. Les femelles et les jeunes ont des régimes alimentaires différents.

Les proies consommées sont de taille moyenne à grande (= 1,5 cm),

Selon la région, les Lépidoptères (souvent forestiers) représentent 30 à 45% du régime en volume relatif, les Coléoptères (bousiers, hannetons) 25 à 40%, les Hyménoptères (Ichneumonidés) 5 à 20%, les Diptères (Tipulidés et Muscoïdés) 10 à 20%, les Trichoptères 5 à 10%.

Les insectes coprophages se développant dans les bouses du bétail jouent un rôle primordial pour l'alimentation des jeunes.

HABITATS UTILISES

Habitats de reproduction		<p>Gîtes de reproduction variés : les colonies occupent greniers, bâtiments agricoles désaffectés, vieux moulins, combles d'églises ou de châteaux, à l'abandon ou entretenus, mais aussi galeries de mine, grottes et caves suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de gîtes de repos nocturne ou de gîtes d'estivage.</p>
Habitats d'alimentation		<p>Le Grand Rhinolophe fréquente les régions plutôt chaudes jusqu'à 1 480 m d'altitude (voire 2 000 m), les zones karstiques, le bocage, les petites agglomérations. Il recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, de prairies pâturées par des bovins ou des ovins, des ripisylves, des landes, des friches. L'espèce est très fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, en particulier les femelles. Les mâles ont un comportement plus erratique.</p> <p>Le Grand Rhinolophe étant une espèce de contact, les habitats prospectés présentent en général un paysage très structurés tant verticalement (haies, lisières, talus, cours d'eau, sous bois...) qu'horizontalement (mosaïque d'habitats semi-ouverts). L'absence de ces structures paysagères est souvent réhibitoire pour l'espèce.</p>
Habitats d'hivernage		<p>Les gîtes d'hivernage sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et mines, caves, tunnels, viaducs), souvent souterraines, aux caractéristiques précises : obscurité totale, température comprise entre 5°C et 12°C, rarement moins, hygrométrie supérieure à 96%, ventilation légère, tranquillité garantie.</p>

MENACES IDENTIFIEES

Menaces sur l'espèce	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition des gîtes de reproduction (rénovation ou abandon du bâti conduisant à l'effondrement de la toiture, condamnation des accès aux gîtes favorables,...) - Dérangement des colonies de reproduction ou d'hivernage (augmentation de la fréquentation humaine du milieu souterrain) - Fermeture de sites souterrains (« mise en sécurité ») - Les Rhinolophes sont les espèces les plus touchés par les collisions routières (vol au raz du sol) - Intoxication des animaux suite au traitement insecticide des charpentes.
-----------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none">- Eclairage nocturne de bâtiments accueillant ou susceptible d'accueillir des colonies de reproduction
Menaces sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none">- Morcellement des milieux par le réseau routier et l'urbanisation- Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides ou au traitement vermifuge du bétail avec des produits très rémanents affectant l'entomofaune non cible- Modification des paysages consécutive à l'intensification de pratiques agricoles (arasement des haies, des talus, disparition des vergers, etc.)- Assèchement des zones humides et destruction des ripisylves- Conversion des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux- Conversion des prairies permanentes en prairies artificielles ou en cultures labourées